



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À une session ordinaire du conseil de la susdite Municipalité, tenue le lundi 5 juin 2017 à 19 h 30, au lieu ordinaire des sessions dudit conseil, et ce, conformément à la loi régie par le Code municipal du Québec.

Session du
05-06-2017

Sont présents :

M.	Michel Lagacé, maire
Mme	Véronick Malenfant, conseillère Monique Malenfant, conseillère
M.	Jérôme Lebel, conseiller Alain Denis, conseiller Miguel Ouellet, conseiller Enrico Bélanger, conseiller

Faisant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur le maire.

Frédéric d'Andrieu, directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent.

RÉSOLUTION

2017-06-105
Mun. alliée
contre la
violence
conjugale

6.5.2) Déclaration de Municipalité alliée contre la violence conjugale

Attendu que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que, dans la dernière année, L'Autre-Toit du KRTB a accueilli 101 femmes et enfants et a offert plus de 1 760 services;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu que la violence conjugale est un problème de relations de pouvoir qui peut entraîner des séquelles physiques, psychologiques graves, pouvant aller jusqu'à la mort;

Attendu que l'égalité entre les hommes et les femmes est reconnue et consensuelle;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de

ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

**Sur proposition de Monique Malenfant
Appuyée par Miguel Ouellet**

Qu'il est résolu de proclamer Saint-Cyprien municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité

ML/FD

Le maire



Michel Lagacé

Le directeur général et
secrétaire-trésorier



Frédéric d'Andrieu